Centre de services scolaire des Trois-Lacs
Québec

DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT DE LONGUE DURÉE

SRH- 17-408

NOM DE FAMILLE À LA NAISSANCE	PRÉNOM	NUMÉRO DE MATRICULE

ADRESSE (NO, RUE, APP., VILLE)	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE)

FONCTION	CATÉGORIE D'EMPLOI	ÉTABLISSEMENT/SERVICE	TÉLÉPHONE (TRAVAIL)
	☐ ENSEIGNANT ☐ SOUTIEN ☐ PROFESSIONNEL		

EST-CE UNE PREMIÈRE DEMANDE? ☐ OUI

☐ NON SI NON DATE DE VOTRE DERNIÈRE DEMANDE : _____/_____/_____

CONGÉ À TEMPS PLEIN		CONGÉ À TEMPS PARTIEL	
DATE DE DÉBUT : _____/_____/_____	DATE DE FIN : _____/_____/_____	% DE VOTRE POSTE ACTUEL : _____ % DE RÉDUCTION DE TÂCHE DÉSIRÉ : _____	DATE DE DÉBUT : _____/_____/_____ DATE DE FIN : _____/_____/_____

MOTIF DE LA DEMANDE

☐ ÉDUCATION D'UN ENFANT ÂGÉ DE MOINS DE 5 ANS

☐ SOUTIEN D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE IMMÉDIATE

☐ EN DISPONIBILITÉ OU EN SURPLUS

☐ SUITE À UNE INVALIDITÉ

☐ ÉTUDES

☐ AUTRE (SPÉCIFIER) : _____

☐ TRAVAIL AU SEIN DE LA CSSTL DANS UN AUTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ TRAVAIL

☐ À L'EXTÉRIEUR DE LA CSSTL

DESCRIPTION DES MOTIFS DE LA DEMANDE

EXTRAIT DE LA POLITIQUE DE CONGÉS :
«TOUTE DEMANDE DE CONGÉ DOIT ÉTABLIR CLAIREMENT LES MOTIFS À L'APPUI DE CE CONGÉ ET DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT DANS LES DÉLAIS REQUIS».

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ(E)	DATE: _____/_____/_____

À L'USAGE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

☐ J'ACCEPTE LA DEMANDE DE CONGÉ ☐ JE REFUSE LA DEMANDE DE CONGÉ

JUSTIFICATION DU REFUS

SIGNATURE DE LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE	DATE: _____/_____/_____

À L'USAGE DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

La personne travaillant dans plus d'un établissement doit obtenir la signature de la direction de son lieu principal d'affectation

☐ JE RECOMMANDE L'ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE CONGÉ. ☐ JE NE RECOMMANDE PAS L'ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE CONGÉ.

JUSTIFICATION DE LA NON-RECOMMANDATION

SIGNATURE DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT/SERVICE	DATE: _____/_____/_____

*** Veuillez retourner à l'adresse courriel : reshum@csstl.gouv.qc.ca**

c.c. : Direction d'établissement ou de service
Syndicat